

Information sur l'audition

- Objet de l'audition : **Circulaire « Tarification prévoyance professionnelle » - révision totale des circulaires 2008/12 « Porte à tambour – prévoyance professionnelle » et 2008/13 « Tarification assurances risque – prévoyance professionnelle »**
- Projet de circulaire et rapport explicatif
- Invitation à prendre position : Les intéressés sont invités à prendre position sur le projet de révision de circulaire.
- Délai de réponse : **13 juillet 2018**
- Dépôt de la prise de position : Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA
David Mösch
Laupenstrasse 27
CH-3003 Berne
david.moesch@finma.ch
- Forme de la prise de position : Merci de transmettre en tout cas une version électronique (une version Word ainsi qu'une version PDF) de la prise de position.
- Publication de la prise de position: A défaut d'indication contraire expresse, la FINMA part du principe que les auteurs consentent à la publication de leur prise de position.
- Questions complémentaires : David Mösch
Tél. +41 (0)31 327 92 39
david.moesch@finma.ch
- Contact médias : Vinzenz Mathys
Tél. +41 (0)31 327 19 77
vinzenz.mathys@finma.ch